

Programme court de deuxième cycle spécialisé en protection de la jeunesse - 9188

RESPONSABLES :

Gatineau

Annie Devault
Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 819-595-3900, poste 2292
Courriel : techtrsoc@uqo.ca

St-Jérôme

Annie Devault
Responsable de programme d'études de cycle supérieur

Pour de plus amples informations :

Téléphone : 450-530-7616, poste 4066
Courriel : modtravsocstj@uqo.ca

SCOLARITÉ :

15 crédits, Deuxième cycle

OBJECTIFS :

Ce programme court de deuxième cycle vise à soutenir l'approfondissement de pratiques réflexives des personnes intervenantes en protection de la jeunesse et à développer leurs connaissances théoriques et pratiques afin d'améliorer leurs pratiques auprès des enfants, des jeunes et des familles qui font l'objet d'un suivi dans les services de protection de la jeunesse.

Ainsi, à la fin de sa formation, la personne étudiante sera en mesure d'intervenir en protection de la jeunesse en portant un regard réflexif sur sa pratique et en adoptant une attitude d'ouverture sur les besoins de la population visée par cette intervention, en contexte volontaire et non-volontaire.

INFORMATIONS SUR L'ADMISSION :

Lieu d'enseignement	Régime	Trimestres d'admission		
		Automne	Hiver	Été
Gatineau	TP	✓	✓	
St-Jérôme	TP	✓	✓	

TP : Temps partiel

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

La personne candidate devra être titulaire d'un baccalauréat dont 60 crédits ont été cumulés dans l'un des domaines suivants : psychoéducation, psychologie, criminologie, travail social ou un autre domaine en lien avec la relation d'aide, obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 (sur 4,3).

Tout dossier de candidature ne répondant pas à ce critère, mais démontrant une formation pertinente en lien avec la protection de la jeunesse, sera étudié par le comité de programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

La personne candidate devra posséder une connaissance adéquate du français conformément à la politique linguistique applicable à l'UQO.

La personne candidate devra soumettre les pièces requises pour l'admission au programme disponibles sur le site de l'UQO : Pièces requises pour l'admission aux programmes courts de deuxième cycle | Université du Québec en Outaouais (uqo.ca) (<https://uqo.ca/etudiants/programmes-courts-de-2e-cycle>).

Base expérience

La personne candidate n'ayant pas fait d'études universitaires, mais qui a complété des études collégiales, pourra être admise au programme de deuxième cycle si elle a au moins cinq années[1] d'expérience de travail à la fois pertinente et significative, relié à l'intervention ou à la compréhension d'une clientèle en difficulté d'adaptation ou vulnérable.

Dans le cas de la personne candidate qui, sans avoir complété un baccalauréat, a néanmoins obtenu des crédits universitaires, le nombre d'années d'expérience requis pourrait être modulé en fonction des crédits obtenus et des résultats

scolaires. La personne candidate pourrait devoir se soumettre à une entrevue.

Nonobstant ce qui précède, un dossier démontrant une expérience significative en lien avec la protection de la jeunesse pourrait être considéré pour l'admission.

La personne candidate devra posséder une connaissance adéquate du français conformément à la politique linguistique applicable à l'UQO.

PLAN DE FORMATION :

IPJ6033	Pratiques spécialisées et collaboratives en protection de la jeunesse : l'intervention auprès des jeunes et des familles
ou IPJ6063	Pratiques spécialisées et collaboratives en protection de la jeunesse : l'intervention auprès des jeunes et des familles
IPJ6043	Processus judiciaire en protection de la jeunesse
IPJ6003	Bien-être, savoir-être et posture de l'intervenant
IPJ6053	Relation d'aide et pratiques participatives auprès d'une population non volontaire
IPJ6023	Diversité culturelle en contexte d'intervention en protection de la jeunesse